

APPEL D'OFFRES

GESTION DES SYSTEMES D'ADDUCTION D'EAU POTABLE (SYSTEME GRAVITAIRE ET PUIITS) DANS LA COMMUNE DE MASINDRAY

Date de lancement: 29 juin 2015



REGION ANALAMANGA

District Avaradrano

COMMUNE RURALE MASINDRAY

REPOBLIKAN' I MADAGASIKARA

Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Relatif au recrutement d'un gestionnaire chargé de l'exploitation, la gestion, la maintenance et l'extension des systèmes d'adduction d'eau (système gravitaire et puits) dans la Commune de Masindray

Dans le cadre du projet intitulé « **Mise en place d'un système de gestion durable des services de distribution d'eau dans la Commune de Masindray** » appuyé par HELVETAS Swiss Intercooperation / programme de la Commune de Muensingen" et mise en œuvre par la Commune Rurale de Masindray avec l'appui des partenaires gouvernementaux, non gouvernementaux et privés

La Commune Rurale de Masindray sollicite de la part des candidats des offres sous plis fermés pour assurer l'exploitation, la gestion et la maintenance des systèmes d'adduction d'eau (système gravitaire et puits) dans la Commune de Masindray.

Le Dossier d'Appel d'Offres complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tous les candidats désirant en prendre connaissance.

Une réunion d'information et de questions /réponses sera organisée au bureau de la Commune suivie de visite des lieux **le 07 juillet 2015 à 9 heures**.

Les plans de racollement des réseaux existants seront disponibles lors de la visite des lieux.

Objet : Termes de référence pour l'exploitation, la gestion et la maintenance, extension des systèmes d'adduction d'eau (système gravitaire et puits) dans la Commune de Masindray

Chers Mesdames et Messieurs,

La Commune Rurale de Masindray et ses partenaires de mise en œuvre sollicitent de la part des candidats des offres sous plis fermés pour assurer l'**exploitation, la gestion et la maintenance et l'extension des systèmes d'adduction d'eau dans la commune de Masindray, à court terme les systèmes dans les fokontany de Faliarivo et Antanimenabe ; à moyen terme les fokontany de Manazary et Masindray.**

La Commune a opté pour la Gestion privée pour assurer la pérennisation de ses infrastructures en eau potable.

REGLEMENTS DE LA CONSULTATION :

1. Dossier d'appel d'offres

Ce dossier d'appel d'offres est composé des règlements de la consultation avec les annexes suivantes :

Annexe 1 : Dossiers pour la proposition financière

Annexe 2 : Format de lettre de soumission

Annexe 3 : Modèle certificat de visite des lieux

Annexe 4 : Modèle de la lettre d'Acte d'engagement

Annexe 5 : Format de la lettre de Déclaration sur l'honneur

1-1 CONDITIONS ADMINISTRATIVES D'ELIGIBILITE

Seules peuvent participer au présent appel d'offres les personnes physiques ou morales qui :

- Justifient des capacités juridiques, techniques et financières requises ;
- Sont en situation fiscale régulière pour avoir souscrit leurs déclarations

1-2 GROUPEMENT

Les candidats pourront constituer des groupements avec d'autres prestataires. Dans ce cas, la déclaration de groupement doit préciser le mandataire du groupement chargé de représenter ce dernier vis-à-vis du Maître d'Ouvrage (Commune) jusqu'à la date d'expiration du contrat.

Chaque candidat ne présentera qu'une offre, soit lui-même, soit en tant que membre d'un groupement. Un candidat qui présente plusieurs offres ou qui participe à plusieurs offres sera disqualifié.

2. Contenu et préparation de la soumission d'offre

Le dossier de soumission doit comporter :

1. Un dossier administratif ;
2. Une offre technique ; et
3. Une offre financière.

2-1 - Un dossier administratif comprenant :

- 1) les dossiers en annexe remplis : lettre de soumission ; certificat de visite des lieux ; modèle de la lettre d'Acte d'engagement ; format de la lettre de déclaration sur l'honneur
 - 2) La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du candidat (qualité de pouvoir de signataire).
 - 3) Une attestation (carte professionnelle : CP) délivrée depuis moins d'un an par l'Administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le candidat est en situation fiscale régulière. Cette attestation doit mentionner l'activité au titre de laquelle le concurrent est imposé ;
 - 4) Une carte statistique
 - 5) Un certificat d'immatriculation au registre de commerce.
 - 6) Une décision conjointe des membres du groupement pour la désignation du chef de file, quand il s'agit d'un groupement.
- NB : Toutes ces pièces administratives énumérées ci-dessus, sauf la qualité de pouvoir de signataire, devront être photocopiées et certifiées par les autorités compétentes.

2-2-Un dossier technique comprenant :

- 1- Les réalisations et prestations similaires appuyées par les attestations y afférentes conformes à la réglementation en vigueur et certifiées conformes à l'originale. Incluant le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a réalisées ou en cours. Cette note doit être datée et signée par le candidat. Les expériences du candidat ayant déjà réalisé des prestations similaires sont un atout.
- 2- Déclaration du Chiffre d'affaires des prestations relatifs au secteur eau réalisé sur les trois dernières années avec les copies certifiées de la première page du contrat y afférant et les certificats de bonne fin.
- 3- Déclaration du chiffre d'affaires sur trois dernières années par rapport à la gestion et maintenance de gestion d'eau
- 4- Une note indiquant les moyens humains et techniques que le candidat va affecter à la prestation, intégrant l'organigramme et les CV détaillés, signés par les membres du Personnel qui seront affectés au projet. La composition de l'équipe chargée de la réalisation de la présente prestation.

4 -Une description de la méthodologie, des démarches et stratégies envisagées pour l'exécution de la prestation de gestion demandée ; incluant la liste des stocks de pièces de rechange (**liste de stocks détaillée pour le premier semestre et énumération globale pour le second semestre de l'année 1 et des deux années suivantes**), la liste des entretiens et matériels, la liste des travaux financés par le délégataire, la liste des travaux à financer à terme par le fonds de renouvellement et d'entretien.

5- Le Plan Opérationnel pour la mise en œuvre des activités sur les trois premières années, intégrant un chronogramme des activités.

2-3 -Offre Financière :

a)-Un **Business plan pour la Gestion des infrastructures AEP sur 10 ans**, au niveau de la Commune. En découlant ainsi les **détails de prix donnant le prix à appliquer au litre ou au m³ d'eau par système (système gravitaire, système puits et pompes)**, ainsi que les **dépenses d'investissement et de fonctionnement envisagées**.

b) un budget ou un compte d'exploitation annuel, pour chacune des trois premières années.

Lorsqu'un même prix est indiqué en chiffres et en lettres et qu'il existe une différence entre ces deux modes d'expression, le prix indiqué en toutes lettres fait foi. Les offres devront être soumises dans la monnaie du pays, l'Ariary.

2-4. Votre offre devra être présentée en triple exemplaires, l'un étant marqué « ORIGINAL » et les deux autres « COPIE ». Chaque enveloppe originale et copies comprendront deux enveloppes séparées dites « offre technique » et « offre financière ». Dans l'hypothèse d'une divergence entre les deux textes, l'original prévaut.

Seules les mentions ci-après devraient figurer sur l'enveloppe extérieure :

Recrutement d'un gestionnaire chargé de l'exploitation, la gestion, la maintenance et l'extension des systèmes d'adduction d'eau de la Commune de Masindray

Les enveloppes ORIGINAL et COPIES (à l'intérieur de la grande enveloppe), doivent comporter le nom et l'adresse du candidat.

2-5. La visite des lieux est obligatoire afin d'obtenir l'ensemble de tous les renseignements qui pourraient se révéler nécessaires à la préparation de la soumission des offres et d'inspecter les sites et ses environs.

Une séance de question - réponses sera aussi organisée.

2-6. Les frais de préparation de votre soumission d'offre, de négociation en vue d'une signature éventuelle du contrat, y compris tous les déplacements y afférents, ne sont pas remboursables et ne peuvent pas être inclus dans votre composante de prix.

2-7. Le MAÎTRE D'OUVRAGE réserve le droit de modifier toute partie de cet appel d'offre, y compris la date limite de la soumission des offres, soit de son propre gré,

soit à la suite des demandes d'éclaircissement de la part d'une ou de plusieurs candidats éventuels.

2-8. Le non-respect de ces recommandations et l'omission d'une des pièces ou documents demandés pourront éventuellement faire l'objet de rejet de votre offre.

3. Remise des offres

Les offres devront parvenir au bureau de HELVETAS Swiss Intercooperation, au Lot III L 72 Rue Alidy Ampanjaka Soanierana, 101 Antananarivo **au plus tard le 24 juillet 2015 à 12 heures**

Les offres hors délai ne seront pas recevables.

4. Validité de l'offre

Votre offre devrait avoir une validité de 90 jours à partir de la date limite de soumission. Le MAÎTRE D'OUVRAGE fera de son mieux de choisir un candidat au cours de cette période.

Le maître d'ouvrage se réserve le droit de n'attribuer le marché à quiconque soumissionnaire ou ne donner aucune suite à l'offre sans être obligé de fournir des explications ».

5. Évaluation des offres

5-1. Le MAÎTRE D'OUVRAGE pourra, à son gré, pour ses besoins d'examen, d'évaluation et de comparaison des offres, demander à tout candidat de lui donner des éclaircissements, se rapportant mais non limités, à la ventilation des taux unitaires. Toutes les demandes d'éclaircissement et toutes les réponses à ces demandes devront se faire par écrit. Il ne sera demandé, ni permis aucune modification du prix de l'offre à l'exception de la correction d'erreurs arithmétiques éventuelles découvertes par le MAÎTRE D'OUVRAGE, conformément au paragraphe 5.4 de cette lettre de sollicitation.

5-2. Le MAÎTRE D'OUVRAGE déterminera, avant de procéder à l'évaluation détaillée des offres, si chacune d'entre elles a été convenablement signée et satisfait effectivement aux conditions du dossier d'appel d'offres. Une offre sera considérée satisfaisante dans la mesure où elle se conformera à tous les termes, conditions et spécifications du dossier d'appel d'offres

5-3. Si le MAÎTRE D'OUVRAGE considère qu'une offre ne satisfait pas aux conditions requises, cette dernière sera rejetée et ne pourra pas par la suite y satisfaire, après correction ou retrait de la déviation ou de la réserve anormale.

5-4. Les contradictions et les erreurs dans la Composante de prix de l'offre seront corrigées comme suit :

- i) dans le cas d'une contradiction entre les montants exprimés en chiffres et en lettres, le montant en lettres sera seul pris en considération ;
et
- ii) dans le cas d'une contradiction entre le taux unitaire et le total des objets de dépense résultant d'une multiplication du taux unitaire par la quantité, le prix unitaire sera seul pris en considération, à moins que le MAÎTRE D'OUVRAGE ne

décide qu'il s'agit d'une erreur grossière de position de la virgule décimale et ne rétablisse alors le taux unitaire correct ainsi que le total des objets de dépense qui serait de ce fait, soit respecté, soit corrigé si nécessaire, conformément à ce paragraphe-ci.

5-5. Le MAITRE D'OUVRAGE corrigera le montant exprimé dans cette offre conformément à la méthode de correction des erreurs, paragraphe ci-dessus, et ce montant sera considéré, avec l'assentiment du candidat, avoir force d'engagement pour ce dernier. L'offre sera rejetée dans le cas où le candidat n'accepterait pas la correction du montant.

5-6. Le MAÎTRE D'OUVRAGE n'évaluera que les offres considérées satisfaisantes aux conditions du paragraphe 5.2 de cette lettre de sollicitation.

5-7. Une procédure en deux étapes sera utilisée pour l'évaluation des soumissions, l'évaluation de la proposition technique ayant lieu avant que la proposition financière ne soit ouverte, analysée et comparée. Seules la proposition financière des candidats dont la proposition technique satisfait aux exigences du projet sera considérée. Le nombre total de points qu'un candidat puisse obtenir pour les deux volets (technique et financier) est de **100**.

Le volet technique, qui a une valeur totale de **70 points**, sera évalué à l'aide des critères suivants :

- a) **L'identité et la fiabilité** du candidat ainsi que son expérience et sa capacité dans le domaine particulier de l'affectation ainsi que le chiffre d'affaire des 3 dernières années (**15 points**) ;
- b) **L'approche méthodologique adoptée** pour donner suite à la description de services et au **plan opérationnel détaillé** (**15 points**) ;
- c) les moyens matériels affectés aux différentes tâches relatives au projet et les investissements à effectuer par le gestionnaire (**25 points**) ;
- d) les qualifications et la compétence du personnel proposé pour le projet, pour un total de (**15 points**). Le personnel sera évalué en fonction de :
 - i) son niveau de formation et ses aptitudes générales dans le domaine ;
 - ii) sa qualification et son expérience pour l'affectation ;

La note technique est la somme algébrique des notes. Si votre proposition reçoit au moins **50 points**, votre proposition financière sera prise en compte de la manière suivante :

Le nombre total des points attribués au volet financier est de 30. Le nombre maximum de points [30] est attribué à la proposition financière ayant vérifié les critères financiers :

- Cohérence dans le Business Plan et Plan Opérationnel : **10 Points**
- Evaluation des taxes communales et Prix du m3 ou litre d'eau par système : **10 Points**
- Evaluation des dépenses et retour sur investissement : **10 Points**

TOTAL NOTE = Note Technique + Note Financière

6. Adjudication du contrat

6-1. Le MAÎTRE D'OUVRAGE adjudgera le marché au candidat dont l'offre aura été considérée répondre le plus fidèlement au dossier d'appel d'offres et ayant la note totale la plus élevée.

Veillez noter que le MAÎTRE D'OUVRAGE ne s'engage pas à choisir aucun des candidats / groupements si le cas n'est plus en adéquation et ne répondant pas aux besoins du projet concerné, tout en tenant compte des principes généraux du Maître d'Ouvrage (compétence et fiabilité).

7. Durée du mandat du délégataire

Il est prévu que le candidat attributaire du marché se chargera de l'exploitation, la gestion et la maintenance des systèmes d'adduction d'eau potable pendant une période **de 10 ans (dix ans) renouvelable**.

8- Evaluation :

Une évaluation initiée par le Maître de l'ouvrage sera effectuée après la deuxième année du mandat et après tous les 4 ans, c'est-à-dire à la fin de l'année 2, année 6 et année 10

Annexe 1 - DOSSIER POUR LA PROPOSITION FINANCIERE

La Proposition financière comprend les dossiers suivants :

- a) L'acte d'engagement par lequel le concurrent s'engage à réaliser les prestations, objet de l'appel d'offres. Cet acte dûment rempli est signé par le représentant habilité au sein du candidat,
- b)-Un **Business plan pour l'exploitation sur 10 ans, la Gestion et la maintenance proposition d'extension des infrastructures AEP, au niveau de la Commune en entier.**
- c) **un compte d'exploitation annuel pour les trois premières années successives**

ANNEXE 2 - FORMAT DE LA LETTRE DE SOUMISSION

Mesdames / Messieurs,

1. Après l'examen de votre appel d'offres restreint réf. du, ainsi que de toutes les pièces complémentaires jointes à ce document et des Additifs, en vue de la prestation de gestion cités ci-dessus en objet, nous, les soussignés, offrons d'exécuter et d'achever les prestations de **gestion** ainsi que de remédier à tous les modes de gestion des infrastructures conformément aux modalités de ce Contrat, pour le prix unitaire détaillé par système de :

[.....**Ar**

(en lettre).....

2. Les pièces complémentaires jointes à cette lettre font partie intégrante de notre soumission d'offre.

3. Dans le cas où notre soumission serait acceptée , nous commencerons les prestations aussitôt que possible après la réception de la notification de début des activités.

4. Cette soumission restera valable et aura force d'obligation pour nous pour un délai de 90 jours

[INSÉRER LA DATE]

[SIGNATURE]

[NOM], dans sa capacité de [INSÉRER LE TITRE], dûment habilité à signer les offres pour et au nom de [INSÉRER LE NOM DU CANDIDAT].

ANNEXE 3 - CERTIFICAT DE VISITE DES LIEUX

Ce formulaire doit être complété au moment de la visite des lieux de la Prestation demandée.
Il certifie que,

.....
(Nom du candidat et ses représentants)

.....
.....

Ayant examiné antérieurement le Dossier d'Appel d'Offres Restreint, je reconnais m'être assuré de la nature et de la situation géographique, des conditions générales d'exécution de la Prestation, de la présence éventuelle de constructions voisines pouvant avoir une incidence sur le mode d'exécution de la Prestation, de la position exacte de la Prestation, des sujétions de maintien du trafic là ou il est demandé et de celles de l'écoulement des eaux, des conditions physiques propres à l'emplacement, des conditions climatiques, des conditions locales, des moyens de communication, de transport, des possibilités de fourniture en eau, électricité et carburant, de la disponibilité de la main-d'œuvre en nombre et en qualité, de toutes les contraintes et obligations résultant de la législation sociale, fiscale ou douanière, et de toutes les conditions et circonstances susceptibles d'avoir une influence sur l'exécution de la Prestation ou sur le prix.

.....
(Signature et fonction du représentant du candidat)

.....
(Signature du représentant du Maître de l'ouvrage guidant la visite des lieux)

Date

Annexe 4 - Modèle d'Acte d'engagement

ACTE D'ENGAGEMENT

Appel d'offres ayant pour objet : GESTION DES SYSTEMES D'ADDUCTION D'EAU POTABLE (SYSTEME GRAVITAIRE ET PUIITS) DANS LA COMMUNE DE MASINDRAY

Pour les personnes physiques

Je (1) soussigné : (Prénom, nom et qualité)
Agissant en mon nom personnel et pour mon propre compte,
Adresse :
Affilié à la Stat. Sous n :
Inscrit au registre du commerce de : RC n°
N° de patente :

Pour les personnes morales

Je(1) soussigné. (Prénom, nom et qualité au sein du Consultant)

Agissant au nom et pour le compte de :(raison sociale et forme juridique de la société)
Au capital de : ...
Adresse du siège social de la société :
Inscrite au registre du commerce : .RC sous le n° (2)
Affiliée à la Stat. sous le n° ... (2). Et Patente. (2)

En vertu des pouvoirs qui me sont conférés :

Pris connaissance du dossier d'appel d'offres restreint concernant les prestations précisées ci-dessus ; après avoir apprécié à mon point de vue et sous ma responsabilité la nature et les difficultés que comportent ces prestations.

1. remets, revêtu(s) de ma signature les offres techniques et financières
2. m'engager à exécuter lesdites prestations conformément au dossier d'appel d'offre

J'appose ma signature à la présente déclaration.

Fait à le...

(Signature et cachet)

Annexe 5 Modèle de déclaration sur l'honneur

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Appel d'offres restreint ayant pour objet : GESTION DES SYSTEMES D'ADDUCTION D'EAU POTABLE (SYSTEME GRAVITAIRE ET PUIT) DANS LA COMMUNE DE MASINDRAY

Passé en application des dispositions du décret n° 2004/009 du 26 juillet 2004 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines dispositions relatives à leur contrôle et à leur gestion.

Pour les personnes physiques

Je (1) soussigné : (prénom, nom et qualité)

Agissant en mon nom personnel et pour mon propre compte,

Adresse :

Affilié à la Stat. Sous n° :

Inscrit au registre du commerce de : RC n°

N° de patente :

Pour les personnes morales :

Je(1) soussigné. (Prénom, nom et qualité au sein du Consultant)

Agissant au nom et pour le compte de : (Raison sociale et forme juridique de la société)

Au capital de : ...

Adresse du siège social de la société :

Inscrite au registre du commerce : .RC sous le n° (2)

Affiliée à la Stat. sous le n° ... (2). Et Patente. (2)

En vertu des pouvoirs qui me sont conférés :

Déclare sur l'honneur :

1. m'engager à couvrir, dans les limites fixées dans le cahier des charges, par une police d'assurance, les risques découlant de mon activité professionnelle ;

2. que je remplie les conditions prévues à l'article du décret n°... fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines dispositions relatives à leur contrôle et à leur gestion ;

3. m'engager, si j'envisage de recourir à la sous-traitance : à m'assurer que les sous-traitants remplissent également les conditions prévues par l'article ;

4. m'engager à ne pas recourir par moi-même ou par personne interposée à des pratiques de fraude ou de corruption de personnes qui interviennent à quelque titre que ce soit dans les différentes procédures de passation, de gestion et d'exécution du présent marché.

5. m'engager à ne pas faire par moi-même ou par personne interposée, des promesses des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion du présent marché

Je certifie l'exactitude des renseignements contenus dans la présente déclaration sur l'honneur.

Je reconnais avoir pris connaissance des sanctions prévues par, relatives à l'inexactitude de la déclaration sur l'honneur.

Fait à, le ...

Signature et cachet